

Paré pour appliquer la RIE III vaudoise

Comptes 2017, avant révision par le Contrôle cantonal des finances

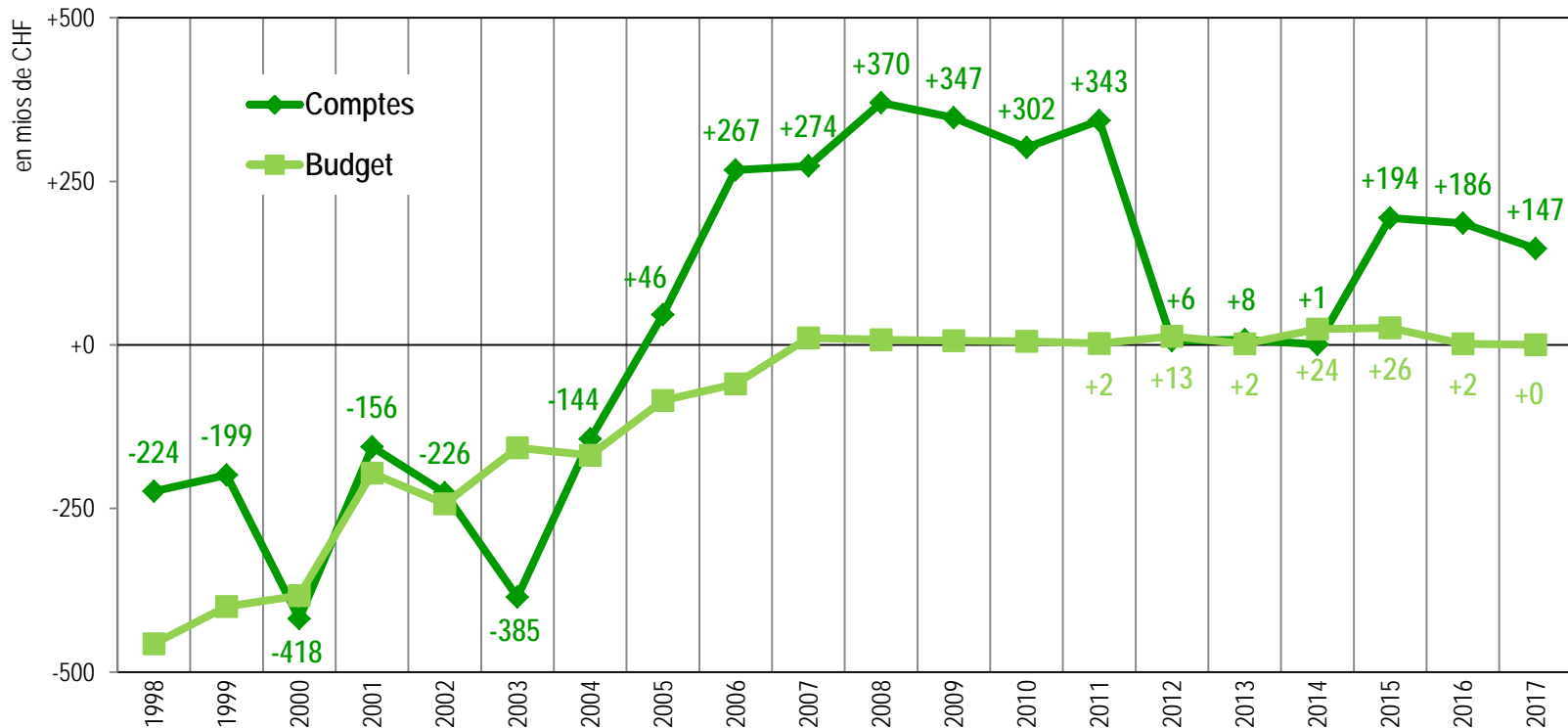
Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures

Conférence de presse du 19 avril 2018

13 années de résultats positifs

La clôture des comptes de fonctionnement 2017 présente un excédent de revenus net de 147 mios,

- après amortissement du patrimoine administratif et attribution aux préfinancements et capitaux propres.



Synthèse des résultats et charges brutes

en mios de CHF	Budget 2017	Comptes 2017	Ecart budget / comptes 2017		Comptes 2016	Ecart comptes 2017/2016	
Charges	9'298,0	10'004,0	706,0	7,6%	9'639,2	364,8	3,8%
Revenus	9'298,1	10'151,5	853,4	9,2%	9'825,0	326,5	3,3%
Résultat	0,1	147,5	147,4		185,8	-38,3	

- **L'écart de 706 mios des charges brutes par rapport au budget 2017 provient:**
 - des écritures de bouclage et d'attribution aux préfinancements et autres capitaux propres, 494 mios;
 - et d'écritures en lien avec des amortissements non planifiés d'investissements du CHUV adoptés au budget 2018, 126 mios.
- **L'écart de 365 mios des charges brutes par rapport aux comptes 2016 n'est pas représentatif en raison des écritures susmentionnées;**
 - les deux exercices doivent être retraités pour permettre la comparaison

Préfinancements et écritures de boucllement

	en millions de CHF	Comptes 2016	Comptes 2017
Préfinancement Plateforme 10 construction et aménagement		38,5	
Préfinancement «Programme renforcement diversification tissu économique»			75,0
Préfinancement «Chantiers patrimoniaux et archéologiques»			8,0
Attribution aux autres capitaux propres «surcoût feuille de route RIE III - VD»			256,0
<i>Sous-total préfinancements</i>		<i>38,5</i>	<i>339,0</i>
Compensation aux communes, baisse d'imposition du bénéfice des sociétés			27,0
Subventions remboursement emprunts EMS et institutions échus		24,1	27,2
Amortissements non planifiés prêts entreprises de transports publics		15,3	10,6
Amortissements non planifiés subventions d'investissement terminées		21,0	21,8
Amortissements non planifiés objets informatiques		23,2	19,6
Amortissements non planifiés bâtiments et entretien		29,5	33,1
Amortissements non planifiés routes et bruit		87,7	15,9
<i>Sous-total écritures de boucllement</i>		<i>200,8</i>	<i>155,2</i>
Total préfinancements et écritures de boucllement		239,3	494,2

Attributions selon le Programme de législature 2017-2022

- **Préfinancement du «Programme de renforcement de la diversification du tissu économique vaudois», 75 mios:**
 - les mesures à préciser porteront sur la diversification et l'innovation («GreenTec», «BioTec», transition numérique);
 - ces moyens seront utilisables sur 10 ans et alloués par voie d'EMPDs;
 - ils feront l'objet d'un rapport intermédiaire après 5 ans, et prendront en compte les objectifs d'insertion socioéconomique et de formation professionnelle.
- **Attribution aux autres capitaux propres en vue de la mise en œuvre en 2019 et 2020 de la RIE III vaudoise, 256 mios:**
 - ce montant correspond au surcoût estimé pour deux années (2x128 mios) d'absence de compensation fédérale et de non augmentation des recettes provenant des actuelles sociétés avec statut fiscal particulier.

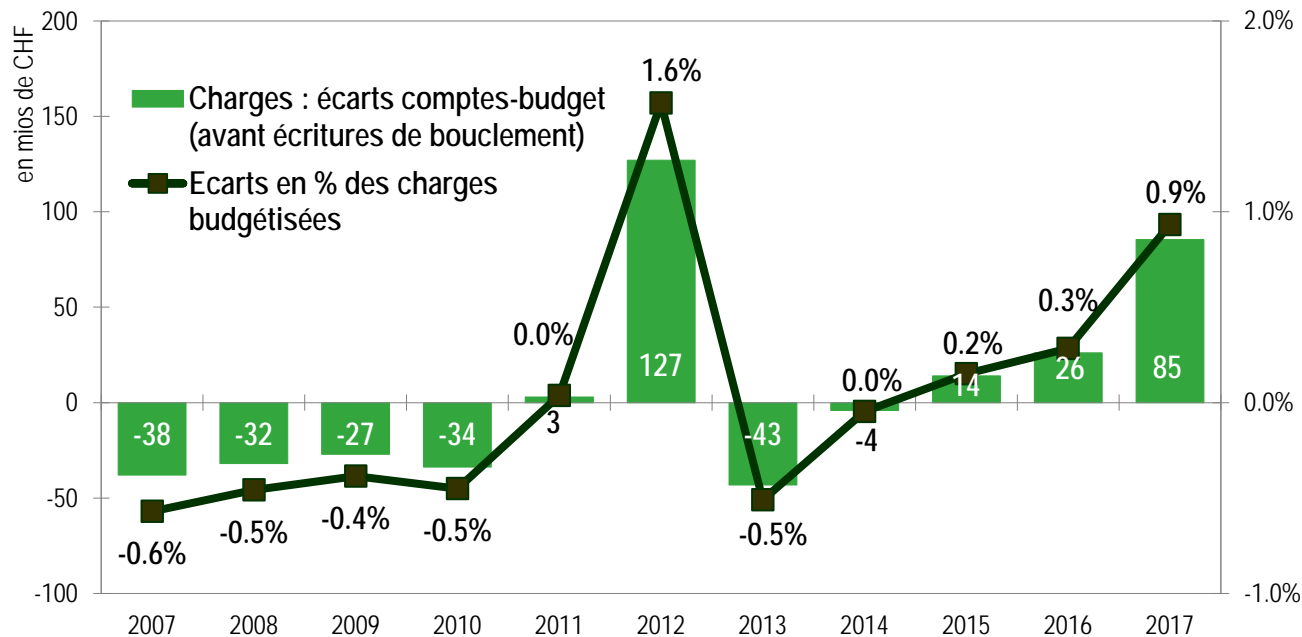
Attributions spécifiques au bouclage des comptes 2017

- **Préfinancement pour une participation cantonale accrue (LPNMS) aux travaux en lien avec les nombreux chantiers patrimoniaux et archéologiques sur le territoire cantonal, 8 mios:**
 - ce montant est destiné à des crédits d'objet ou des crédits cadre, et concerne notamment les communes;
 - il correspond à 15% environ des coûts attendus des futurs chantiers et fera l'objet d'un EMPD.
- **Compensation des pertes fiscales des communes à la suite de la baisse du taux d'imposition du bénéfice des entreprises de 8,5% à 8% au 1^{er} janvier 2017, 27 mios:**
 - dans le cadre de la mise en place de la Feuille de route RIE III vaudoise, le Grand Conseil a demandé une compensation financière de cette baisse;
 - le montant initialement estimé à 25,8 mios est réévalué pour les périodes fiscales 2017 et 2018.

Analyse des charges: budget – comptes 2017

Les charges de fonctionnement (hors éléments de boucllement) sont supérieures à la prévision budgétaire de 85 mios (+0,9%).

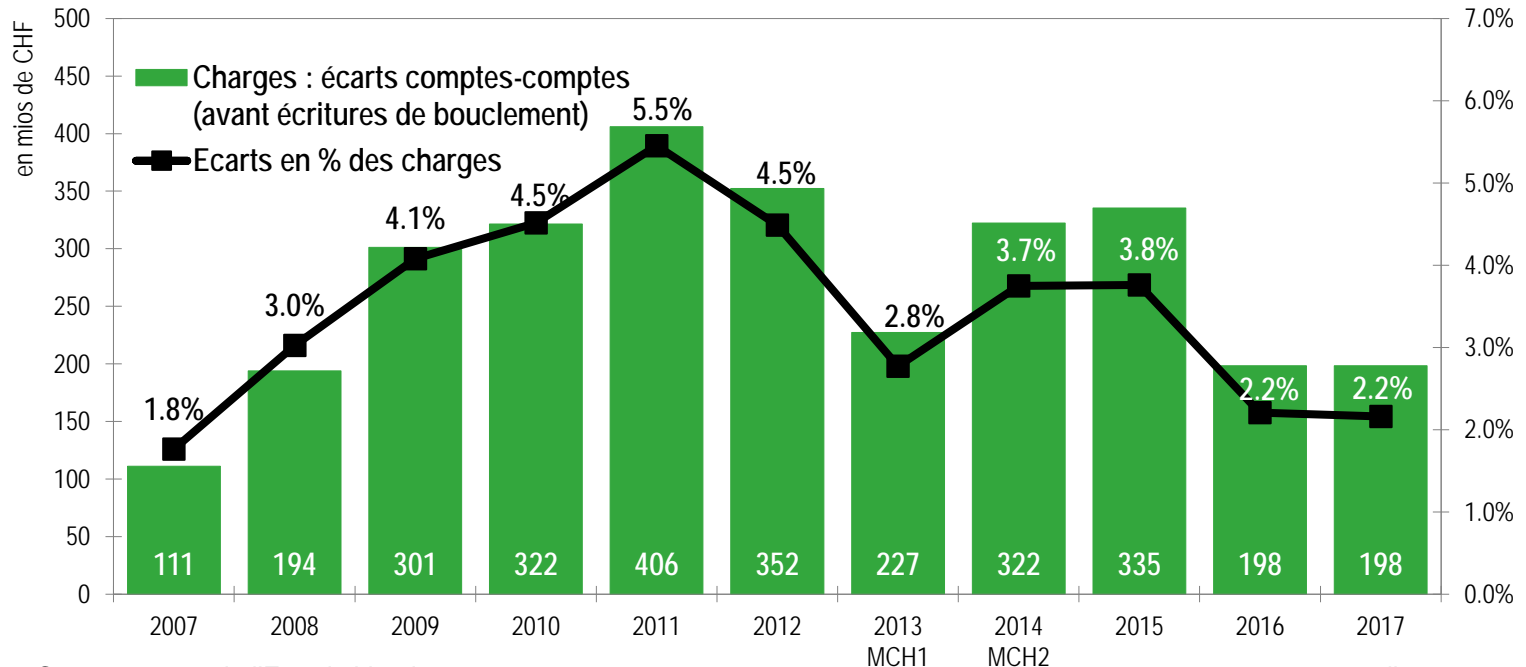
- Principaux écarts: santé/social (+109 mios), asile (+28 mios), correctif et amortissements sur les créances fiscales (+33 mios), amortissements planifiés des investissements (-79 mios)



Analyse des charges : comptes 2016 - 2017

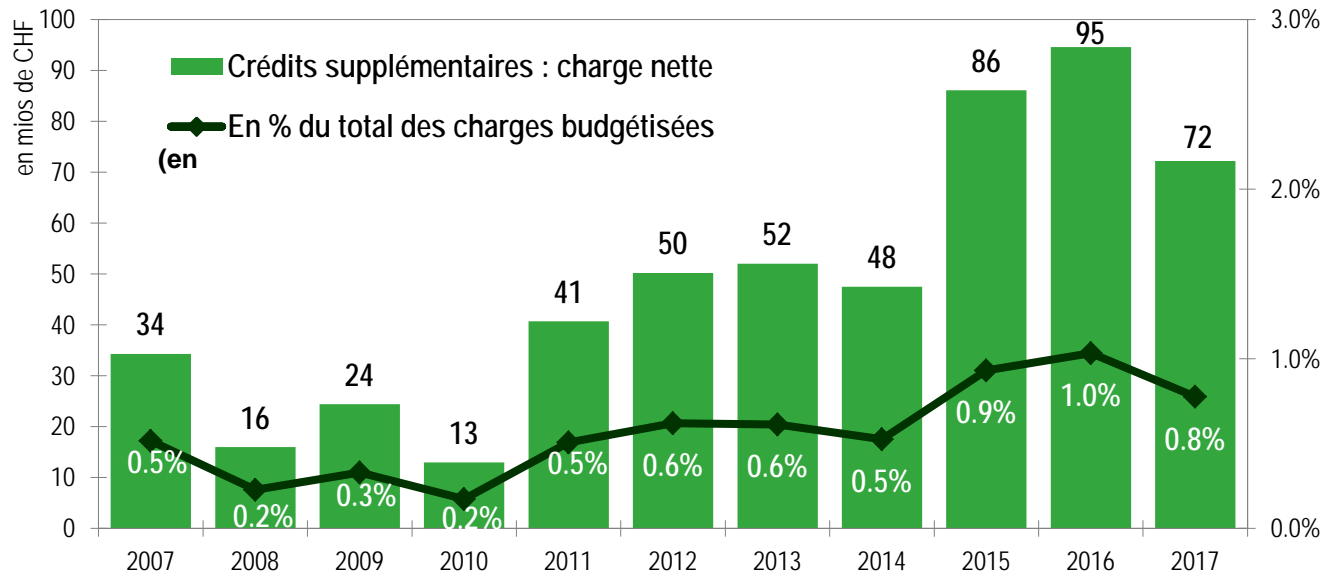
La progression réelle des dépenses courantes (hors éléments de bouclement) est de 198 mios, soit 2,2% par rapport à 2016.

- Ce résultat est légèrement supérieur à la prévision budgétaire (+1,9%).
- Principaux secteurs de croissance: santé/social (+104 mios), créances fiscales (+44 mios), masse salariale (+47 mios).



Analyse des charges : crédits supplémentaires

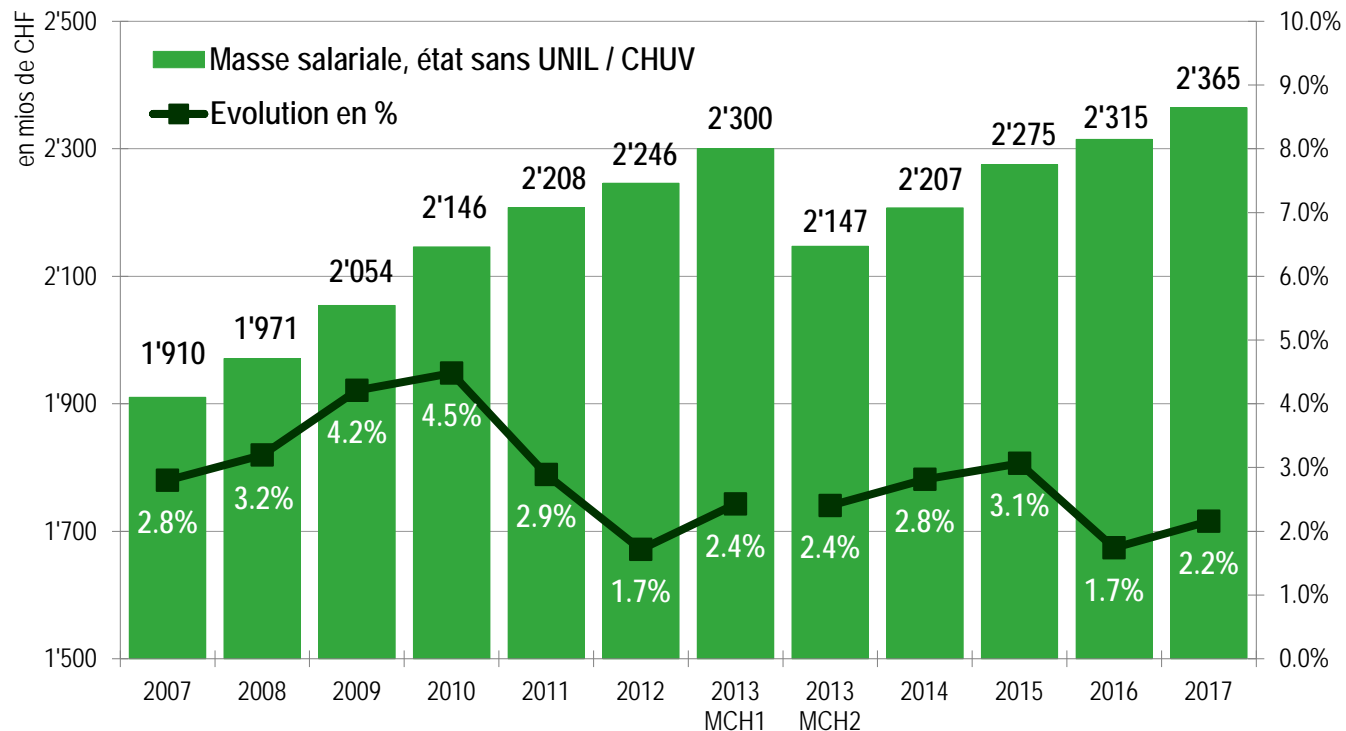
- Avec 177 demandes adoptées, le nombre de crédits supplémentaires diminue légèrement par rapport aux 188 de 2016.
- Avec 72 mios de charges nettes, le total des montants non compensés est moins important que les années précédentes;
 - ces montants provient principalement des subsides LAMal (26 mios), du RI (13 mios), de l'asile (11 mios), des PC Familles (9 mios), du secteur pénitentiaire (4 mios), de la formation professionnelle (3 mios).



Analyse des charges : personnel

La croissance de la masse salariale (2,2% hors recapitalisation CPEV) est en ligne avec celle de l'ensemble des dépenses courantes.

- L'augmentation de 50 mios (dont 35 mios dans l'enseignement) s'explique principalement par les annuités, la démographie et les renforts sectoriels.



Revenus bruts et impôts

en mios de CHF	Budget 2017	Comptes 2017	Ecart budget / comptes 2017		Comptes 2016	Ecart comptes 2017/2016	
	Revenus	9'298,1	10'151,5	853,4	9,2%	9'825,0	326,5
Impôts	5'764,6	6'183,3	418,7	7,3%	6'044,2	139,1	2,3%

- **L'écart de 853 mios (9,2%) des revenus par rapport au budget provient pour moitié de l'augmentation des revenus fiscaux;**
 - l'autre moitié comprend le bénéfice BNS (+107 mios), la part à l'IFD (+116 mios), la part à l'impôt anticipé (+41 mios), la facture sociale (+38 mios), l'asile (+46 mios).
- **L'écart de 418 mios (7,3%) des impôts par rapport au budget provient:**
 - des effets exceptionnels (95 mios), conjoncturels (223 mios) et découlant de modifications légales (10 mios);
 - sans ces éléments, l'écart est réduit à 90 mios (1,6%), soit proche du PIB vaudois de 2016 (1,7%).
- **Les recettes fiscales marquent une légère amélioration de 2,3% par rapport aux comptes 2016 (2,0%) et 2015 (1,4%),**
 - mais restent en retrait par rapport à 2013 (+5,8%) et 2012 (+4,3%).

Analyse des impôts : personnes physiques

	Comptes 2017	Ecart budget / comptes 2017		Ecart comptes 2017/2016	
en mios de CHF					
Impôt sur le revenu	3'594,6	156,1	4,5%	117,4	3,4%
Impôt sur la fortune	675,2	115,2	20,6%	34,2	5,3%
Personnes physiques (PP)	4'269,8	271,3	6,8%	151,6	3,7%

- **L'écart de 271 mios (6,8%) des impôts sur les personnes physiques par rapport au budget découle surtout d'éléments non pérennes:**
 - de taxations exceptionnelles (57 mios revenu et fortune);
 - d'effets conjoncturels (199 mios revenu et fortune).
- **Moteur des recettes, l'impôt sur le revenu augmente de 3,4%;**
 - sans les effets exceptionnels et conjoncturels, sa croissance est réduite à 50 mios (1,5%).
- **La progression de 5,3% de l'impôt sur la fortune doit être considérée comme conjoncturelle;**
 - marchés boursiers haussiers, mais risque de correction possible.

Analyse des impôts : revenus économiques

	en mios de CHF	Comptes 2017		Ecart budget / comptes 2017		Ecart comptes 2017/2016	
Impôt sur le bénéfice		612,7	31,1	5,4%	-50,5	-7,6%	
Impôt sur le capital		93,7	3,7	4,1%	-13,9	-12,9%	
Personnes morales (PM)		706,4	34,8	5,2%	-64,4	-8,4%	

- **L'écart de 35 mios (5,2%) des impôts sur les personnes morales par rapport au budget provient principalement de:**
 - taxations exceptionnelles (22 mios) et effets conjoncturels (10 mios);
 - diversité et résilience de l'économie VD en comparaison extérieure.
- **La baisse de 64 mios (-8,4%) par rapport à 2016 s'explique par:**
 - la modification légale sur les acomptes qui améliorerait 2016 (-44 mios);
 - des effets exceptionnels et conjoncturels moindres en 2017 (-40 mios);
 - hors éléments exceptionnels 2016, amélioration de l'impôt sur le capital (+20 mios).
- **Hors effets exceptionnels, la réduction du taux légal d'imposition du bénéfice de 8,5% à 8% au 1er janvier 2017 a été entièrement absorbée.**

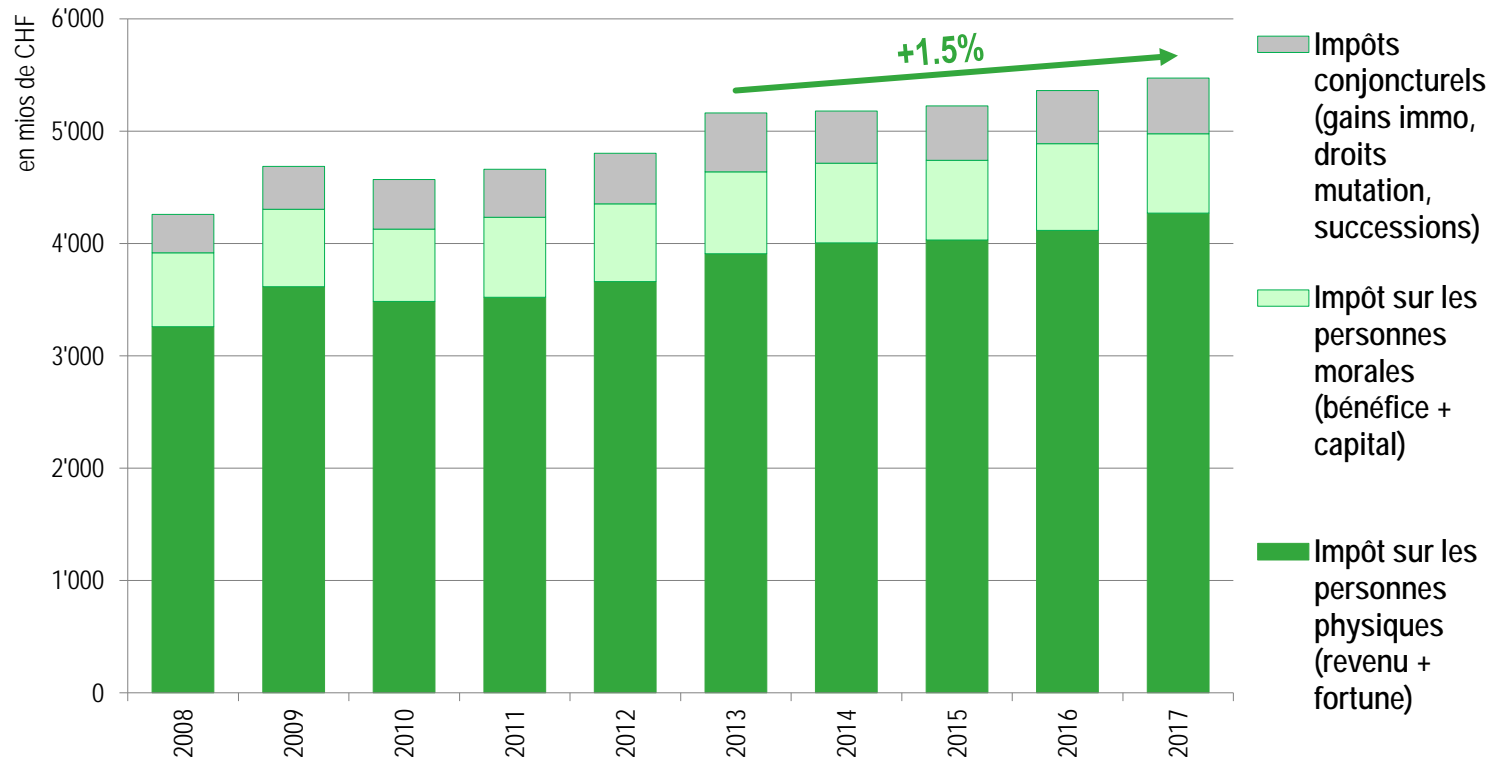
Analyse des impôts : revenus conjoncturels

	en mios de CHF	Comptes 2017		Ecart budget / comptes 2017		Ecart comptes 2017/2016	
Gains immobiliers		213,4	23,4	12,3%	17,1	8,7%	
Droits de mutation		172,6	22,6	15,1%	14,1	8,9%	
Successions et donations		111,0	31,0	38,8%	-8,2	-6,9%	
Revenus conjoncturels		497,0	77,0	18,3%	23,0	4,9%	

- **L'écart de 77 mios (18,3%) des impôts dits conjoncturels par rapport au budget s'explique par:**
 - des prévisions budgétaires prudentes face au caractère aléatoire de cette typologie de revenus, notamment les successions et donations.
- **La hausse de 23 mios (4,9%) par rapport aux comptes 2016 provient essentiellement de:**
 - la hausse du produit des gains immobiliers (17 mios) et des droits de mutation (14 mios).

Analyse des impôts : synthèse

L'évolution des trois groupes d'impôts déterminants (PP, PM, conj.) reste modérée avec 1,5% en moyenne annuelle sur les derniers 4 ans.

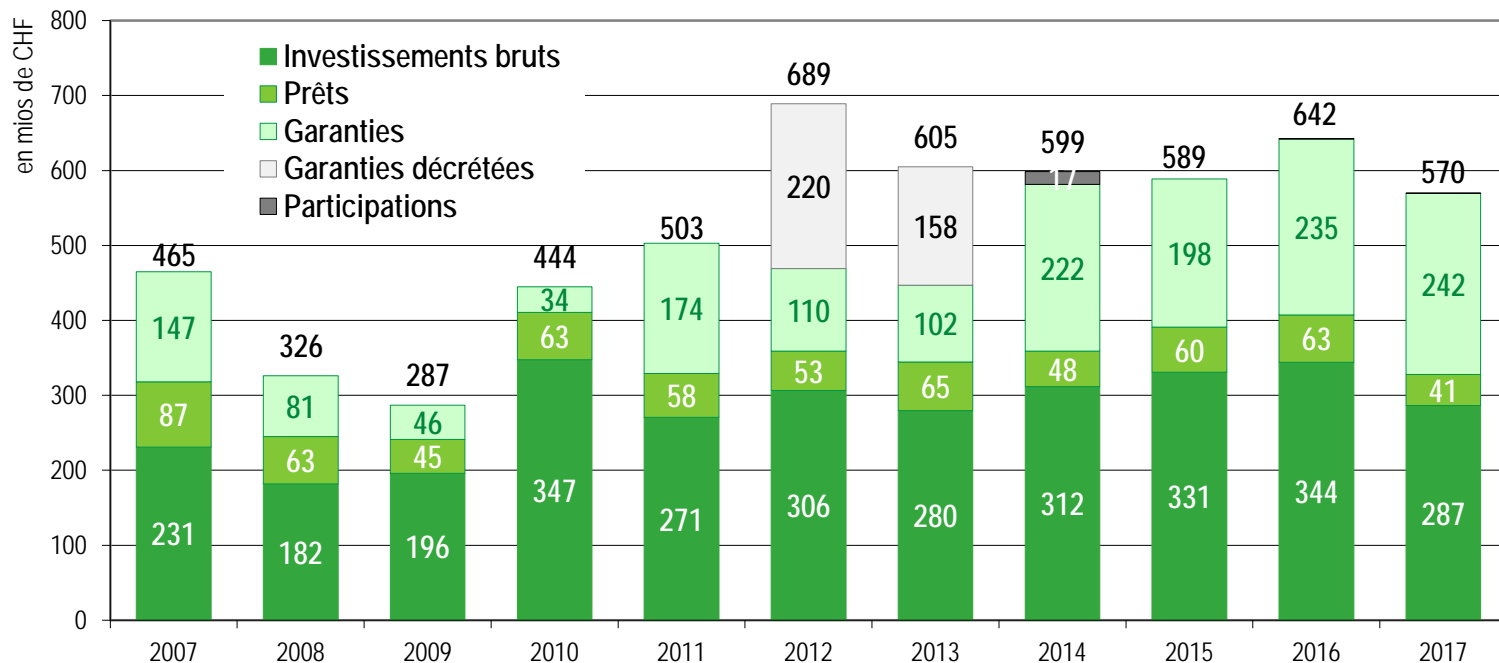


**NB: bascule de 6 points d'impôt au 1er janvier 2011 des communes au canton
bascule de 2 pts d'impôt en 2012 du canton aux communes et diminution de 1 pt de l'impôt cantonal**

Investissements bruts

Globalement, le Canton investit 570 mios dans l'économie vaudoise:

- Investissements bruts (y compris la part des tiers) 287 mios
- Nouveaux prêts octroyés 41 mios
- Nouvelles garanties activées 242 mios



NB: Garanties, changement de pratique dès 2016, passage au mode activé.

Détail des investissements

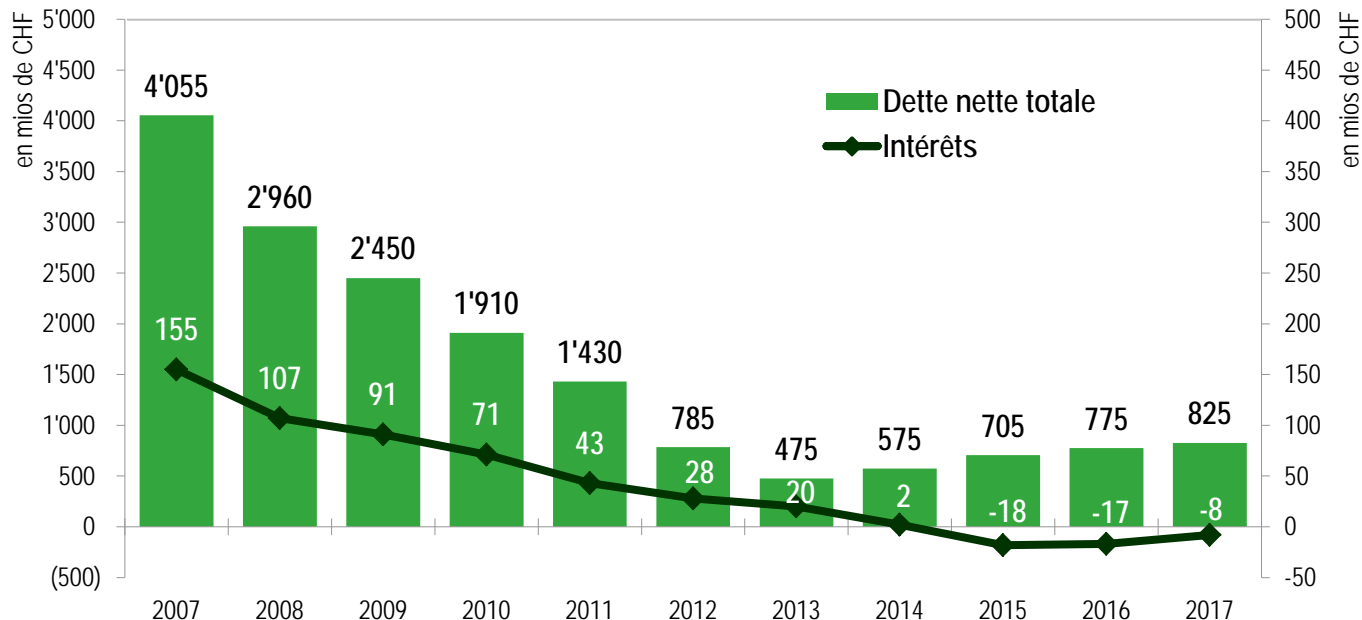
Objets notamment réalisés, octroyés ou activés en 2017:

en mios de CHF

		Montant brut
DTE	Rivières (7,5 mios); Déchets (7,0 mios); Dangers naturels (3,8 mios); SI SAN (0,7 mio)	19.1
DFJC	Bâtiments enseignement postobligatoire (12,4 mios); Bâtiments enseignement supérieur et UNIL (16,2 mios); MCBA (16,5 mios); Musée Elysée et Mudac (3,5 mios)	50.5
DIS	SI Polcant (1,4 mio); Besoin en locaux Polcant (1,2 mio); Bâtiment modulaire de Savatan (1,2 mio); Remplacement du système Aide à l'Engagement (0,8 mio)	5.4
DSAS	SI SAMOA (4,2 mios); SI RI/BRAPA (2,3 mios); CHUV: Nouveau bâtiment Hôpital de Cery (12,8 mios), Cery Neurosciences (8,9 mios), Construction bloc opératoire BH05 (8,7 mios), Unité centrale de production cuisines (5,6 mios), Hôpital unique de l'enfant (5,6 mios), Soins continus et intensifs (3,7 mios), Entretien technique (1,9 mio)	55.8
DEIS	Améliorations foncières (13,1 mios); Centre intercommunal de glace de Malley (8,4 mios); Remontées mécaniques des Alpes vaudoises (7,8 mios)	29.4
DIRH	Routes: construction, entretien, assainissement (63,5 mios); Transports publics (4,7 mios); Mensurations officielles (6,6 mios); SI ressources humaines (3,7 mios); SI Exécutif et Législatif (2,3 mios); Informatique (2,2 mios)	83.2
DFIRE	Immeubles de l'Etat: Synathlon, Château St-Maire, EPO, Perregaux, assainissements énergétiques et infrastructures (38,1 mios); Informatique fiscale (3,8 mios)	41.8
OJV	Modernisation du SI justice (1,2 mio)	1.2
Total investissements bruts		286.4
Prêts	Dév. éco. tourisme (16,9 mios); Transports publics (15,1 mios); Logement (9,1 mios)	41.1
Garanties	Hôpitaux et EMS (163,1 mios); Protection et aide aux handicapés (36,1 mios); Transports publics (20,0 mios); Economie et agriculture (13,4 mios); Aide au logement (5,8 mios); Population migratoire EVAM (3,4 mios); Environnement (0,4 mio)	242.2
Effort global d'investissement		569.7

Dettes et intérêts

- **Après neuf réductions consécutives, la dette nette croît légèrement depuis 2014 pour atteindre 825 mios à fin 2017, en raison notamment:**
 - d'une tranche de recapitalisation CPEV (180 mios);
 - du volume des investissements.
- **La charge d'intérêts reste négative (-8 mios) en raison:**
 - d'intérêts rémunérateurs sur les créances fiscales.



Risques et incertitudes

- **Revers conjoncturel lié aux cours Euro/CHF, Brexit, marchés boursiers, effet 60 mios par baisse de 1% des recettes fiscales.**
- **RIE III «Projet fiscal 17»: délai de traitement par les Chambres fédérales et risque de référendum, impact sur le volet vaudois**
- **Conditions d'application de l'initiative sur l'immigration de masse.**
- **Projet fédéral «Imposition des couples et de la famille»: baisse de la part vaudoise à l'IFD, environ 20 mios.**
- **Programme de stabilisation 2017-2019 des finances fédérales: reports de charges 20 à 35 mios pour Vaud.**
- **Subsides à l'assurance-maladie: impacts du nouveau modèle spécifique RIE III, des augmentations annuelles de primes et des déductions fiscales liées à la LAMal (initiative «Une baisse d'impôts pour la classe moyenne»).**

Rappel des mesures de la Feuille de route RIE III – VD en vigueur en 2019

- **Mesure fiscale:**
 - baisse du taux d'impôt sur le bénéfice des sociétés à 13.79% (baisse du taux légal de 8% à 3.33%).
- **Mesures de soutien au pouvoir d'achat des familles:**
 - allocations familiales: augmentation pour enfants de 250.- à 300.- et pour jeunes en formation de 330.- à 360.-;
 - accueil de jour: augmentation du taux de cotisation de 0.12% à 0.16% et de la subvention cantonale à la FAJE;
 - subsides à l'assurance maladie: mise en œuvre du subside spécifique (taux d'effort à 10%);
 - déduction fiscale pour primes d'assurance-maladie: augmentation de 2'000.- à 2'200.- pour les personnes seules et de 4'000 à 4'400 pour les couples mariés;
 - valeur locative: augmentation de 20% à 30% de la déduction pour les immeubles de plus de 20 ans.

Commentaires et conclusion

- **Comme prévu par le Programme de législature, Vaud peut financièrement anticiper la réforme fédérale de la fiscalité des entreprises (PF 17).**
- **Légèrement supérieure au budget, la progression des dépenses courantes est contenue. Cette maîtrise doit rester une préoccupation constante du gouvernement.**
- **Notamment tournés vers la poursuite de la diversification économique du canton, les préfinancement préparent l'avenir et les places de travail des jeunes en formation.**